

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2015**

Délibération  
n° 2015.10.263

**Nautilus : Modification  
du volume d'heures  
alloué aux trois  
associations de  
patinage**

**LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2015**

**Secrétaire de séance** : Stéphane CHAPEAU

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**Ont donné pouvoir** :

Bernard CONTAMINE à Catherine MAZEAU, Patrick BOURGOIN à François ELIE, Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Sylvie CARRERA à Guy ETIENNE, Véronique DE MAILLARD à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise LEGRAND à Philippe VERGNAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

**Excusé(s)** :

**Absent(s)** :

Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Philippe LAVAUD, Françoise LEGRAND, Jean-Philippe POUSSET, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2015**

**DELIBERATION  
N° 2015.10.263**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /  
EQUIPEMENTS SPORTIFS

Rapporteur : **Monsieur DEZIER**

**NAUTILIS : MODIFICATION DU VOLUME D'HEURES ALLOUE AUX TROIS ASSOCIATIONS  
DE PATINAGE**

Par délibération n° 141 du 8 juillet 2010, le conseil communautaire a approuvé le nouveau règlement général des modalités d'utilisation des installations du centre aquatique patinoire Nautilus.

Dans le cadre de la mise à disposition des installations de la patinoire auprès d'associations pratiquant l'activité de patinage, il est aujourd'hui nécessaire de modifier le volume global des heures allouées ainsi que leur attribution.

Actuellement, les 3 associations de patinage disposent chacune du nombre d'heures suivant :

- Association Expressions      10 h (plus 1 heure de manière ponctuelle à la demande du club)
- Association ASG                      6 h
- Association Pa'cap                    5 h

Pour la saison 2015-2016, il conviendrait, compte-tenu du volume des activités de chaque association durant la dernière saison, de répartir le nombre d'heures de la manière suivante :

- Association Expressions      10 h (plus 1 heure de manière ponctuelle à la demande du club)
- Association ASG                      9 h
- Association Pa'Cap                    3 h

Le volume global d'heures attribué par semaine en créneaux réguliers passerait ainsi de 22h à 23h.

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 22 septembre 2015,

**Je vous propose :**

**DE MODIFIER** l'annexe 2 du règlement général des modalités d'utilisation des installations du centre aquatique patinoire Nautilus afin d'augmenter d'une heure le volume d'heures par semaine en créneaux réguliers réservé aux associations pratiquant l'activité de patinage qui passe de 22 h à 23 h.

**D'APPROUVER** la répartition du nombre d'heures alloué pour la saison 2015/2016 à :

- Association Expressions 10 h (plus 1 heure de manière ponctuelle à la demande du club)
- Association ASG 9 h
- Association Pa'Cap 3 h

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>21 octobre 2015</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>21 octobre 2015</b>